

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 60 (1909)
Heft: 3

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les auteurs de ce livre ont collaboré, à divers titres, au projet de Code civil suisse. Ils ont pensé qu'il y avait place, à côté des traités et commentaires qui ont commencé de paraître ou qui se publieront en langue allemande, pour un ouvrage théorique et pratique écrit en français. De là, leur *Manuel*.

Ils se sont proposé le but suivant : présenter de notre droit privé, tel qu'il est renfermé dans le Code du 10 décembre 1907, une étude assez large pour embrasser les généralités et les détails du sujet, assez concise cependant pour que le lecteur puisse y trouver sans peine des renseignements clairs et sûrs. Après une introduction, qui comprendra un aperçu historique du droit civil cantonal et de la codification fédérale elle-même, ainsi qu'une rapide encyclopédie juridique, nous ferons du Code suisse un exposé dans lequel nous nous efforcerons de combiner les exigences de l'esprit scientifique avec les besoins de la vie. Notre *Manuel* ne peut ni ne doit se borner à une sèche analyse et discussion des textes légaux. Nous voudrions remonter aux sources, dépouiller l'énorme quantité de matériaux accumulés pendant près de vingt ans, appeler à notre secours la doctrine et la jurisprudence étrangères, celles du moins de la France et de l'Allemagne, et ne jamais négliger les rapprochements utiles, les comparaisons fécondes avec les Codes civils de la Suisse, en particulier avec ceux de la Suisse romande. Bien plus, nous aurons soin de mettre à contribution lois et ordonnances complémentaires au fur et à mesure qu'elles seront promulguées, ou de les résumer dans un appendice si elles ne nous parvenaient qu'à la veille du 1^{er} janvier 1912.

Ce *Manuel* est destiné non seulement à notre personnel judiciaire et aux membres du barreau, mais aux fonctionnaires de toutes les administrations communales, cantonales et fédérales, à tous ceux, en un mot, qui, soit dans l'exercice de leurs fonctions ou de leur profession, soit pour s'initier à la connaissance de notre droit, soit pour procéder aux actes déterminés par le souci de leurs intérêts, devront se familiariser avec le Code civil suisse.

Les deux premières livraisons du *Manuel* de MM. Rossel et Mentha nous prouvent que l'essai tenté a pleinement réussi. Et ce n'est certes pas chose facile, d'explorer un domaine aussi vaste, d'en donner une analyse qui se lise aisément, dans un style clair et précis. Le *Manuel* de MM. Rossel et Mentha est appelé à rendre de précieux services à tous ceux, et ils sont nombreux, qui doivent se familiariser avec notre Code civil unifié. Nous le recommandons vivement à nos lecteurs.



Avis.

Section forestière de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

(Principal M. le prof. Engler.)

Programme des cours du semestre d'été 1909. — Du 20 avril au 31 juillet.

1^{re} année. — Weiss: Physique, 4 h., répét., 1 h. — Schulze: Chimie inorganique, 3 h.; répét., 1 h. — Schulze et Winterstein: Laboratoire de chimie

agricole, 4 h. — *Grubenmann*: Pétrographie, 3 h.; répét. 1 h. — *Schröter*: Botanique systématique et répét., 4 h. — *Schröter et Keller*: Excursions botanique et zoologique, $\frac{1}{2}$ journée. — *Jaccard*: Physiologie végétale avec expériences, 3 h.; exercices de microscopie, 2 h. — *Keller*: Zoologie forestière, 2 h.

II^{me} année. — *Decoppet*: Politique forestière, I^{re} partie, 2 h.; — *Felber*: Taxation et calculs d'accroissement, 3 h. et exercices, 2 h.; excursions et exercices, 1 journée. — *Engler*: Sylviculture, I^{re} partie (suite) 2 h.; exercices, 3 h. — *Zwicky*: Arpentage, 3 h.; exercices, 1 journée; ponts et chaussées, 3 h.; exercices de construction, 4 h. — *Rælli*: Droit, I^{re} partie, 4 h. — *Heim*: Géologie de la Suisse, 2 h.; répét., 1 h.

III^{me} année. — *Decoppet*: Politique forestière, III^e partie, 2 h.; protection, II^e partie, 2 h. — *Felber*: Estimation, 2 h.; exercices d'aménagement et d'estimation, 4 h. — *Engler*: Exercices de sylviculture, 3 h. — *Engler et Decoppet*: Excursions et exercices, 1 journée. — *Moos*: Eléments d'agriculture, 2 h.



Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier, page 22.

Prix des bois en février/mars 1909.

B. Bois façonnés, en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

Fribourg, Forêts domaniales et communales, III^e arrondissement, Gruyère.

(Par m³, **sur** écorce.)

Forêts domaniales: Bouleyres (transport jusqu'à Bulle fr. 1) 21 m³ épic. II^e cl., fr. 24. — Chésalles (à Bulle fr. 2) 25 m³, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap. III^e cl., fr. 18. 40. — Le Gothur davand (à Bulle fr. 2) 10 m³ épic. III^e cl., fr. 21. — Les Fenettes (à Bulle fr. 2) 33 m³ épic. III^e cl., fr. 17. 80 (bois en partie atteint de pourriture). — Vaucens (à Bulle fr. 1. 50) 18 m³ épic. II^e cl., fr. 18 (bois de croissance rapide). — Russille (à Bulle fr. 2. 50) 3 m³ épic. II^e cl., fr. 25. — Bouleyres (à Bulle fr. 1) 47 m³ épic. II^e cl., fr. 24. 65; 8 m³ épic. II^e cl., fr. 22. 60. — *Observations.* A cause de l'arrêt des constructions, le bois de charpente a baissé de fr. 2 par m³ sur le dernier exercice. — **Forêt de la commune de Vuadens** (à Bulle fr. 2) 19 m³, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap. III^e cl., fr. 18 (bois de qualité inférieure). — **Forêt de la commune de Gruyères** (à Bulle fr. 1. 50) 11 m³ épic. III^e cl., fr. 25.

Vaud, Forêts domaniales IX^e arrondissement, Aubonne.

(Par m³, **sous** écorce.)

Bois d'Étoy (à Bière fr. 3) 24 m³ sap. et épic. II^e cl., fr. 21. 23; 10 m³ sap. et épic. V^e cl., fr. 14. 02 (bois un peu taré). — **Cantonement du Toleure** (à Bière fr. 3) 78 m³ sap. I^{re} cl., fr. 22. 65; 14 m³ sap. II^e cl., fr. 19. 09; 26 m³ sap. III^e cl., fr. 19. 74. — **Mont Chaubert** (à Allaman et Gland fr. 6) 131 m³ sap. II^e cl., fr. 20. 84. — *Observations.* Relativement au bois de service, on constate pour les résineux une baisse d'environ fr. 4 par m³ sur les prix de l'année dernière.